



Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain
32 rue du Peloux – 01 000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 55 49 00
Affaire suivie par : S MEUNIER

COMMUNE DE VILLIEU LOYES MOLLON

Compte rendu synthétique de l'atelier de diagnostic du 16 décembre 2019

PLAN DE DEPLACEMENT ET AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LOYES

1. Contexte

La Commune de Villieu-Loyes-Mollon a terminé son schéma directeur d'assainissement. De nombreux travaux de réseaux seront à réaliser dans la commune et en particulier dans la traversée de Loyes.

Les élus envisageaient des aménagements de voirie lors du présent mandat, mais ceux-ci ont dû être reportés du fait de l'étude d'assainissement qui a duré plus longtemps que prévu.

Les aménagements du réseau viaire seront donc consécutifs et phasés aux travaux sur le réseau des eaux usées.

La commune souhaite rentrer en concertation avec les habitants de Loyes pour concevoir et engager des aménagements en accord avec les attentes des administrés.

Nous tenons à remercier les participants pour leur travail constructif et pour la qualité des discussions qui se sont déroulés dans le respect de chacun. Cet état d'esprit est favorable pour mettre à profit ces ateliers et pour concevoir le projet le plus adapté aux besoins et aux attentes.

2. Les ateliers

La concertation envisagée se fera par l'intermédiaire d'ateliers participatifs :

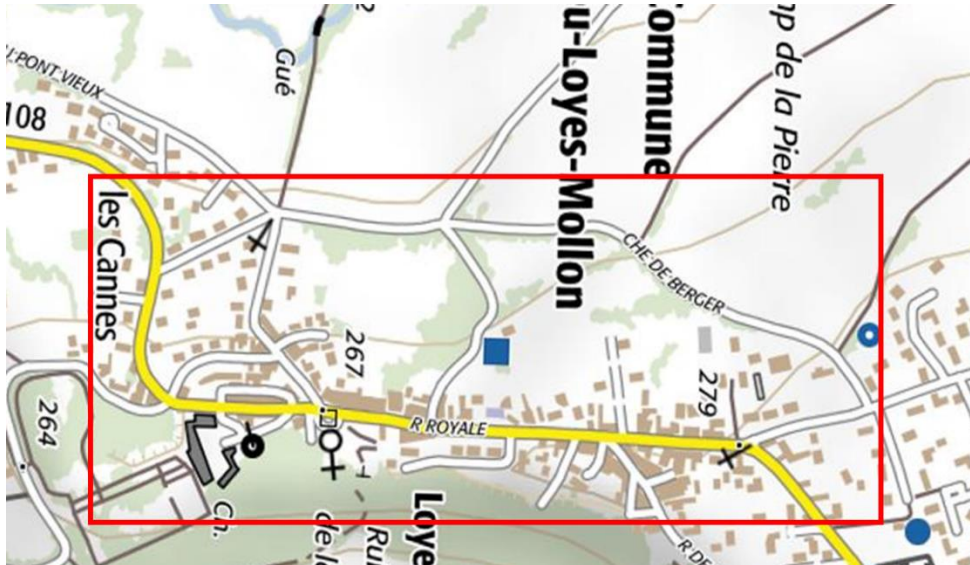
- Atelier 1 – Diagnostic - réalisé le 16 décembre 2019
- Atelier 2 – Proposition –le 11 février 2020
- Atelier 3 – Retour sur les ateliers - à définir

3. Le périmètre d'étude et le déroulement de l'atelier

Vocation de l'atelier :

- Identifier et recenser les conflits d'usage
- Identifier et recenser la pratique de l'espace
- Discussion sur les besoins et les idées,

Rappel du périmètre concerné par les ateliers



L'atelier du 16 décembre 2019 a permis de mettre en évidence sur le périmètre d'étude :

- Les côtés positifs à conserver ou valoriser
- Les points négatifs à modifier ou supprimer
- Des idées et des pistes de réflexions

4. Bilan

Nous pouvons résumer cette étape de diagnostic en une phrase :

« Que la route actuelle se transforme en lieu de vie par une réappropriation et une valorisation des espaces publics. »

Avec des attentes et des priorités fortes :

- Création de cheminements doux,
- Création et organisation de stationnements,
- Apaisement de la vitesse des véhicules,
- Conservation et mise en valeur du patrimoine.

Ces volontés répertoriées serviront de base à la suite de la réflexion que nous allons engager dans la suite des ateliers.

5. Le prochain atelier du 11 février

Des propositions d'aménagement seront travaillées lors du prochain atelier du 11 février 2020

Vocation de l'atelier :

- Réflexion pré-opérationnelle par un travail en groupe,
- Priorisation des aménagements